

LA LUTTE DE LA FEMME

—organe mensuel de la «Ligue Hellénique pour le droit des femmes» —

Présidente : AVRA S. THÉODOROPOULO, rec. secrétaire de l'«Alliance Internationale pour le suffrage des femmes»
rue Déligéorges 11a, Athènes. — Rédactrice en chef: HÉLÈNE NEGROPONTES, rue Othon, 12, Athènes—Grèce.

(Le bulletin s'échange avec toutes les revues féministes)

UNE VICTOIRE DU FEMINISME

La commission parlementaire sur les décrets de loi a voté un décret par lequel il est accordé aux femmes docteurs en droit qui ont rempli les conditions prévues par la loi sur les avocats, le droit de plaider devant les tribunaux. La L.H.D.F. qui, à plusieurs reprises, a fait des démarches auprès des divers gouvernements sur ce sujet, et a travaillé avec insistance par des articles et par tous les moyens de propagande pour influencer l'opinion publique en faveur de cette réforme, est fière de cette victoire du féminisme en Grèce qui démontre que, même les esprits les plus réactionnaires se trouvent incapables de résister à la force du progrès et de la justice. Pour le moment le décret contient malheureusement quelques restrictions qui mettent surtout des obstacles à la promotion des femmes employées aux services publics.

Cette restriction cependant, qui n'est basée sur aucune raison valable, sera sûrement enlevée par les législateurs mêmes de cette loi lorsqu'ils conviendront qu'il est indigne aux hommes d'avoir recours à de pareils moyens pour arriver à avoir le dessus dans une concurrence professionnelle.

LE VOTE MUNICIPAL

L'amendement sur la loi municipale par le-

quel il a été accordé aux femmes le droit de vote pour les élections municipales a été publié dans le journal officiel du gouvernement après quoi cette loi entre en vigueur. Voici le texte exact de la loi:

«Depuis l'année 1927 il peut être accordé par décret aux femmes âgées de 30 ans et au dessus et sachant lire et écrire le droit de vote pour les élections municipales et communales.»

! * *

DA TROISIÈME CONFÉRENCE DE LA P.E.F.

La troisième conférence de la Petite Entente des femmes aura lieu à Athènes au commencement du mois de Décembre. Les principaux sujets qui y seront discutés seront: les conditions de travail et de promotion des femmes employées, les rapports économiques des pays de la P.E.F., le code civil, et la question des minorités.

**

LE CONGRÈS PANHELLENIQUE DES FEMMES

Le Conseil National et l'Institution Patriotique organisent un congrès panhellénique des femmes sur la protection de l'enfance.

Le Congrès aura lieu le 22 Octobre à Salo- que. Presque toutes les organisations féminines les plus importantes en Grèce ont déclaré leur participation à ce congrès.